



Assemblée des délégué·e·s du 24.09.2026

Les décisions principales

Les délégués du SEOD ont siégé en assemblée jeudi soir 24 septembre à Courrendlin. Tous les points à l'ordre du jour ont été acceptés.

- Un prêt citoyen de 224'000 francs a été approuvé en faveur de la commune de Delémont pour le financement de l'installation photovoltaïque située sur le futur Centre de Collecte et de Valorisation (CCV).
- Le règlement d'exploitation du CCV a été accepté. Il aborde les thèmes du personnel, de la gestion des accès, de la circulation des véhicules, de la prise en charge des déchets des ménages et des entreprises.
- Un Centre Logistique Régional (CLR) sera établi à la décharge de Boécourt. Il traitera l'ensemble des domaines liés d'un tel centre de tri des déchets, notamment les contrôles, la surveillance des émissions, la prévention des incidents et le transfert des déchets vers des repreneurs finaux.
- Avec l'ouverture du CCV, il s'agira de trier et valoriser les déchets récoltés. A cette fin, les délégués ont accepté un montant de 860'000 francs pour l'équipement du futur CLR à la décharge de Boécourt. Il centralisera les déchets, par exemple pour le papier et le carton de tout le district, afin d'accumuler des quantités capables de remplir deux camions.
- La Municipalité de Delémont sera chargée de désapprovisionner les installations de collecte de la commune, par exemple les déchets accumulés dans les moloks et les containers. Dans les autres communes, un prestataire privé prend en charge la vidange des moloks et des containers. Une phase test de trois ans est instituée pour valider le processus.
- Des informations ont été données aux délégués du SEOD sur les équipements des communes en écopoints, et en particulier pour les 108 containers qui seront installés en ville de Delémont.